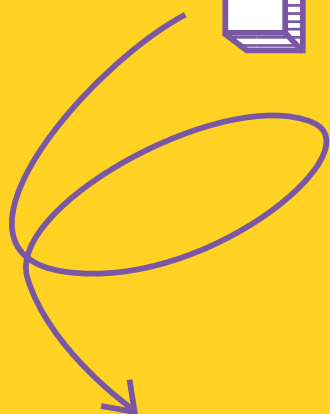


2021



CRÉA- THON



CRÉATHON 2021	
PRESENCE A DISTANCE : FORMER, ENSEIGNER ET APPRENDRE AUTREMENT	2
LE 10 MARS 2021, À 9 HEURES (HEURE FRANÇAISE), PARTICIPEZ AU CRÉATHON 2021 !	3
QUATRE MOIS POUR UN ÉVÉNEMENT EN CINQ ÉTAPES	4
COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS ?	5
UN ACCÉLÉRATEUR D'IDÉES	6
UN TEMPS DE FORMATION	6
ET APRÈS LE CRÉATHON ?	7

CRÉATHON 2021 PRESENCE A DISTANCE : FORMER, ENSEIGNER ET APPRENDRE AUTREMENT

Suivez le #LeCréathon sur Facebook.

En 2020, face à la pandémie de COVID 19, plus de 1,3 milliards apprenants et 60,3 millions formateurs¹ ont été confinés à travers le monde, ne pouvant se rendre dans les établissements scolaires. Dans ce contexte, de nombreux enseignants ont dû, dans l'urgence, mettre en place un enseignement à distance pour lequel la plupart n'avait pas été préparé. Dès lors, la pandémie a relancé le débat autour du processus d'enseignement et d'apprentissage en situation hybride.

L'hybridation fait référence à une complémentarité entre l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance. Il s'agit « [d'] une combinaison ouverte d'activités d'apprentissage offertes en présence, en temps réel et à distance, en mode synchrone ou asynchrone » (APOP, 2012)².

Les différentes modalités de confinement vécues dans le monde, la volonté d'assurer une continuité des apprentissages pendant les confinements, puis de reprise des cours en présence continuent de nous forcer à penser un enseignement différent où l'hybridation se doit d'être possible. Cependant, l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance sont deux modalités différentes et tous les chercheurs et praticiens s'accordent à dire que reproduire les modalités du présentiel à distance ne correspond pas à un enseignement hybride. Ainsi, c'est l'occasion de repenser les pratiques pédagogiques et numériques et s'interroger sur les situations où la distance peut être un atout pour l'enseignement, s'interroger également

sur les pratiques pédagogiques qui permettent le mieux un enseignement hybride avec une complémentarité entre les pratiques du présentiel et celles du distanciel.

Dans le développement de l'enseignement et de l'apprentissage en situation hybride, il apparaît comme nécessaire de prendre en compte la formation des formateurs et enseignants qui ont besoin d'être accompagnés et formés aux différentes pratiques pédagogiques et numériques afin de délivrer une expérience d'apprentissage à distance ou hybride adaptée pour les apprenants. Les modalités mêmes des formations peuvent être interrogées pour imaginer celles répondant le mieux au contexte actuel et aux besoins des enseignants, qu'elles soient en ligne, en présentiel, synchrones, c'est-à-dire en simultané, ou bien asynchrones.

Ainsi, l'objectif du Créathon pour cette édition est d'imaginer des solutions pour la formation initiale et celle tout au long de la vie. Comment aider et former les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques à distance ou hybrides ? Comment concevoir ces formations ? De quelle manière adapter son enseignement à différentes situations ? Comment aider l'enseignant à gérer leur classe et enseigner à distance ou en situation hybride ? Quel rôle pour les parents et les familles dans ce processus d'enseignement-apprentissage ? Quels outils pourrions-nous imaginer et créer pour permettre ces évolutions ? Pour cela, il semble que certains éléments sont à considérer comme par exemple le

¹ Source : Unesco, <https://fr.unesco.org/covid19/educationresponse> [consulté le 15/04/2020]

² APOP. (2012) La classe hybride, un équilibre encore provisoire ! Association pour les Applications Pédagogiques de l'Ordinateur au Postsecondaire.

développement de l'autonomie de l'apprenant, la collaboration entre pairs, l'accompagnement individualisé, les espaces d'apprentissage, qu'ils soient physiques ou numériques ou encore la place des familles dans ce processus de co-éducation.

Face à la situation actuelle et aux nombreux questionnements qu'elle induit, nous avons voulu le Créathon comme étant prospectif mais aussi comme pouvant apporter des solutions dès aujourd'hui. Et nous sommes sûrs que les participants sauront répondre, par leur créativité, à plusieurs des problématiques évoquées. Ainsi, nous proposons que ce soient les acteurs de l'éducation eux-mêmes qui, compte tenu de leur expérience et de leurs besoins, imaginent les solutions de demain, celles répondant réellement aux besoins du terrain.

LE 10 MARS 2021, À 9 HEURES (HEURE FRANÇAISE), PARTICIPEZ AU CRÉATHON 2021 !

Pour l'édition 2021 du Créathon, nous avons choisi de traiter la thématique « Présence à distance : former, enseigner et apprendre autrement » en impliquant tous les acteurs de l'éducation, c'est-à-dire l'ensemble de la communauté éducative.

La motivation du Créathon est, durant 24 heures, d'entendre, d'écouter, de partager entre enseignants, parents, élèves, étudiants, chercheurs, start-up, entreprises, collectivités, associations, mais surtout d'inventer, d'une manière active, coopérative et collaborative, des produits, des services et des scénarios pédagogiques prenant en compte différents contextes d'apprentissage, en présentiel, à distance ou encore hybrides. L'objectif est donc d'imaginer une solution favorisant l'enseignement et/ou l'apprentissage en fonction des différents contextes et modalités possibles.

On connaît l'apport du numérique pour l'éducation et on connaît l'effort que les enseignants doivent accomplir pour l'intégrer dans leurs pratiques d'enseignement ainsi que le niveau important d'engagement nécessaire pour proposer des activités numériques à leurs élèves. On connaît aussi bien les freins qui concourent à une évolution lente des pratiques professionnelles avec et par le numérique. Le Créathon se propose comme une étape pour engager la communauté d'une manière active dans la transformation de l'école et de la formation tout au long de la vie. Le Créathon est votre créateur et accélérateur d'idées. En 24 heures, venez-vous informer, vous questionner, vous confronter et vous engager dans la conception de solutions pour des enseignement et apprentissage en situation hybride.





QUATRE MOIS POUR UN ÉVÉNEMENT EN CINQ ÉTAPES

Étape 1 : inscriptions

Les inscriptions au Créathon ont lieu du 11 janvier au 05 mars 2021. Pour cela, il ne vous suffit que de composer une équipe de trois à cinq personnes et de l'inscrire via ce lien : <https://frama.link/inscription-creathon2021>

Étape 2 : préparation

Qu'est-ce que l'hybridation ? Qu'est-ce que l'enseignement à distance ? Quelles modalités favoriser afin d'aider les enseignants à adapter leurs enseignements à différentes situations et contextes hybrides ?

Les équipes inscrites bénéficient de documents et ressources directement liés à la thématique pour les accompagner dans leur réflexion et leur permettre d'être prêtes à concourir le 10 mars 2021.

Étape 3 : jour j

Lancement du Créathon 2021 le 10 mars à 9 heures (heure française). Les équipes ont alors 24 heures pour proposer une idée. Des facilitateurs les aident et les accompagnent, que cela soit en présentiel ou à distance, tout au long de la compétition, à formuler, concevoir,

présenter leur projet et résoudre leurs problèmes.

Dans le respect, à date, de la législation en vigueur et des conditions sanitaires, des lieux d'accueil sont ouverts partout en France dans les Ateliers Canopé ou chez nos partenaires. Toutes les équipes ont jusqu'au 11 mars 9 heures (heure française) pour remettre leurs productions aux organisateurs de l'événement.

À l'issue de cette journée de création, un jury composé d'experts et de partenaires du Créathon désigne les équipes lauréates qui poursuivront l'expérience (annonce prévue le vendredi 19 mars à partir de 17 heures, heure française).

Étape 4 : accompagnement des équipes sélectionnées

Entre mars et mai, les équipes retenues ont trois mois pour faire mûrir leur projet, toujours accompagnées par leurs facilitateurs et leurs mentors.

En parallèle, l'ensemble des projets seront étudiés pour présenter, lors de la clôture de l'accélération, la troisième édition du cahier de tendances du Créathon. Il présentera les grandes tendances des projets, les différentes problématiques et solutions proposées par les équipes. Il apportera aussi un éclairage sur les représentations des participants quant à la thématique du Créathon 2021.

Consultez dès à présent le [Cahier de tendances 2019](#) et le [Cahier de tendances 2020](#).

Étape 5 : participation à l'accélération

Du 31 mai au 04 juin 2021³, les équipes lauréates sont accueillies à Poitiers pour participer aux ateliers d'accélération organisés par Réseau Canopé. Les équipes y seront accompagnées par des professionnels qui les aideront à développer et prototyper leur projet et préparer une éventuelle entrée en incubation, c'est-à-dire à créer leur propre start-up si elles le souhaitent.

Suivez-le [#LeCreathon](#) sur Facebook et Twitter.

³ Les dates ainsi que les modalités d'organisation de l'accélération du Créathon 2021 sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

Suivez le #LeCréathon sur Facebook.

COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS ?

Qui peut participer ?

Que vous soyez enseignant titulaire ou stagiaire, étudiant, élève, parent, professionnel de l'ingénierie pédagogique, concepteur multimédia ou simplement intéressé par l'éducation ou l'apprentissage... Tout le monde peut participer ! La participation peut se faire entièrement à distance ou dans les

Comment participer ?

Les équipes s'inscrivent soit pour participer à distance, soit pour participer depuis un lieu d'accueil mis à disposition en France (à préciser lors de l'inscription). La situation sanitaire nous amènera éventuellement à envisager cet événement totalement à distance. Nous nous réserverons cette possibilité jusqu'au jour précédent le Créathon et nous vous tiendrons informer. Dans tous les cas, chaque équipe doit se munir d'au moins un appareil connecté (ordinateur portable, tablette, smartphone...).

Désignation des lauréats

À l'issue du concours, un jury composé d'experts du numérique éducatif (universitaires, cadres de l'éducation nationale, organismes internationaux, enseignants, étudiants, gagnants des éditions précédentes, entreprises et organismes partenaires) se réunira le vendredi 19 mars 2021 et désignera les équipes lauréates du Créathon 2021.

Dotations

Les équipes sélectionnées sont invitées à participer à une semaine d'accélération de leur projet qui aura lieu du 31 mai au 04 juin 2021 à la Fabrique Canopé de Chasseneuil-du-Poitou⁴. Les noms des lauréats seront communiqués le 19 mars à partir de 17 h 00 (heure française) sur la page Facebook du Créathon.



espaces de travail mis à disposition (Ateliers Canopé, etc.). Il vous suffit de constituer votre équipe de trois à cinq personnes, de vous trouver un nom original, puis de vous inscrire avant le vendredi 05 mars 2021, minuit (heure française).

Inscription avant le 05 mars 2021 !
Composez votre équipe et inscrivez-la dès maintenant en suivant ce lien :
<https://frama.link/inscription-creathon2021>

Attention : L'inscription se fait par équipe complète (de trois à cinq personnes)

⁴ Les dates ainsi que les modalités d'organisation de l'accélération du Créathon 2021 sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

Suivez le #LeCréathon sur Facebook.

LE CRÉATHON 2021, UN ACCÉLÉRATEUR D'IDÉES

Chaque année, le Créathon produit de nombreux concepts et idées sur les produits et services pédagogiques (plus de 100 idées chaque année). Depuis 2019, une base de connaissances se construit, les idées sont conservées et diffusées pour inspirer d'autres idées et d'autres

projets. Elles sont disponibles dans le cahier de tendances qui réunit l'ensemble des projets, des idées et problématiques abordées ainsi qu'en Créative Commons pour favoriser une innovation ascendante.

LE CRÉATHON, UN TEMPS DE FORMATION



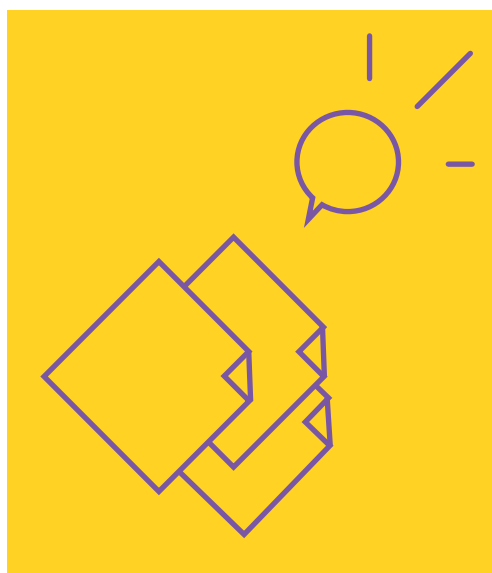
Chaque équipe qui se constitue dès le moment de son inscription est accompagnée dans un processus de formation interactive sur plusieurs mois. Une base de connaissances, fruit d'un travail de veille et d'analyse par Réseau Canopé, est mise à disposition pour aider les équipes à mûrir leur projet. De plus, Réseau Canopé met également à disposition des ressources pédagogiques sur la thématique du Créathon.

Durant le Créathon, des facilitateurs sont présents dans les Ateliers Canopé et à distance pour aider les équipes à réussir leurs productions. Chaque équipe se forme à de nouvelles méthodes de créativité et de coopération, découvre de nouvelles connaissances et dispose des ressources les plus actuelles sur l'enseignement à distance ou hybride. Les

équipes conçoivent des contenus et des services avec des experts, mais aussi des scénarios d'usages directement utilisables par des apprenants avec des experts de l'ingénierie pédagogique.

Les équipes sélectionnées découvrent ensuite le prototypage d'un projet, la passation d'un test utilisateur pour envisager de développer un projet et/ou une start-up et les moyens nécessaires à la réussite du lancement d'un nouveau produit ou d'un service pédagogique d'apprentissage et de formation.

ET APRÈS LE CRÉATHON 2021 ?



À l'issue de la semaine d'accélération, les projets sont éligibles (sous réserve d'être sélectionnés) à trois dispositifs d'accompagnement. Le premier, Start'innov Studio, accompagne sur quelques mois des créateurs de start-up pour expertiser les éléments techniques de l'innovation, évaluer les principaux enjeux du projet et donner les premières connaissances nécessaires à la réussite de leur entrepreneuriat. Cet accompagnement permet de préparer, le cas échéant, une entrée dans le dispositif EDLAB et/ou en incubation au sein de l'écosystème poitevin.

Qu'est-ce que Start'innov Studio ?

Start'innov Studio est la première start-up studio 100 % dédiée EdTech. L'objectif du programme opéré par le SPN est de permettre aux porteurs des projets retenus de challenger leur idée, de faire la preuve du concept, de prototyper leur solution et d'accélérer leur mise sur le marché. startinnov-byspn.fr/edtech

Qu'est-ce que EDLAB ?

EDLAB est un dispositif d'accompagnement à l'expérimentation d'innovation numérique pour l'éducation et la formation. Ce dispositif permet de tester une innovation numérique en situation réelle et de valider à la fois les apports pédagogiques, l'expérience utilisateur et le modèle économique. Il est initié par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Grand Poitiers et sa Technopole, le SPN et Réseau Canopé. <https://edlab.fr/>

Qu'est-ce que l'incubateur de la Technopole Grand Poitiers ?

Parmi ses services d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises innovantes, la Technopole Grand Poitiers propose un accompagnement individualisé en incubation jusqu'à 24 mois : étude et validation du marché, business model, protection juridique, constitution d'équipe, recherche de financements publics et privés, coaching du dirigeant...

Cet accompagnement peut être prolongé après la création de l'entreprise, notamment pour les premiers stades du développement (mix-marketing, accompagnement à la levée de fonds, déploiement commercial, ouverture internationale...).

CONTACT

creathon@reseau-canope.fr ou via la page [Facebook du Créathon2021](#)